

L'Uberisation de la Santé façon Macron

Quel monde laissons-nous à nos enfants (le présent est désormais de rigueur) ? Si beaucoup de personnes expriment leur pessimisme sur le devenir des générations futures, il n'en va pas de même de madame Agnès Buzyn, la toute fraîche remplaçante de madame Marisol Touraine à la santé. Elle veut armer les défenses des nourrissons pour qu'ils puissent affronter, sans crainte et sans reproche, comme de petit Bayard « En Marche » les nombreuses menaces identifiées par les experts ès biotechnologie.

Passées les festivités d'investiture présidentielle, on découvre aujourd'hui que dans la passation de pouvoir, un vieux dossier devenu hautement conflictuel entre les parents et les grands groupes de biotechnologie a été tranché en haut lieu dans le plus grand secret au bénéfice de ses derniers durant la campagne électorale.

En juin 2017, alors que la France entrait dans une période longue de canicule et suffoquait sous la chaleur et les records de pollution atmosphérique, la nouvelle ministre de la santé effarouchée par les micro-organismes choisissait la fuite en avant en décrétant un nouvel état d'urgence microbiologique. Au début du mois, était dévoilée la future politique vaccinale nationale. Urgence dans l'état d'urgence, à peine installée dans son fauteuil ministériel, elle décidait de rendre obligatoire 11 vaccins, pour les enfants en bas-âge. Huit en plus des trois vaccins déjà obligatoires : Diphtérie Tétanos Polio.

Comment comprendre ce nouveau patriotisme pasteurien pour le moins suspect ? Les associations de parents qui depuis longtemps se battaient pour la liberté vaccinale sont aujourd'hui abasourdies par un tel niveau de brutalité et ont lancé une pétition en ligne (1).

Associé à ce que l'on sait sur le programme général Macron comme la « loi travail » et le projet d'école numérique, on peut y voir « En Marche » un nouvel axe d'ubérisation de la santé et de l'enfance. Mais plus grave encore au niveau international dans la « Guerre secrète des OGM (2) », après la catastrophe socio-environnementale et le fiasco prévisible des OGM en agriculture, les laboratoires de biotechnologie retournent à ce qui fut à l'origine leur corps de métier : la manipulation des agents pathogènes. La République en Marche s'en fait le porte-drapeau...

Bref rappel des faits

Les groupes de biotechnologie avaient déjà lancé l'attaque en imposant un vaccin hexa-valant. Ils avaient tout simplement rendu indisponible l'ancien vaccin DTP (obligatoire) pour obliger les parents à vacciner contre trois autres agents pathogènes (non obligatoires) : hépatite B, Coqueluche, Haemophilus influenzae type b. La ministre « En marche » leur emboîte le pas en passant à la vitesse supérieure. Belle leçon de patriotisme, avec cet ordre de mobilisation générale, « comme en 14 »...

Bien évidemment cette sortie à la hussarde de la ministre ne relève pas de la révélation ou de l'improvisation. L'idée n'a pas soudain germé dans la tête de Madame Agnès Buzyn au moment de sa prise de fonction. Il s'agit bien d'une prise de position arbitraire dans le long conflit social de fond de notre temps qui oppose les parents aux géants philanthropes de l'industrie vaccinale transnationale. Sans surprise, la ministre s'est pliée aux exigences technico-financières des groupes pharmaceutiques et a imposé aux parents les choix arrêtés par les industriels.

Dans l'absolu et sur le plan strictement technique, 11 vaccins obligatoires ce n'est pas la mer à boire. Déjà gavés de « mal bouffe » saturé d'OGM et de pesticides et de perturbateurs endocriniens, asphyxiés par les particules les petits bambins peuvent encaisser... Il est même prévu pour faire bonne mesure dans cette procédure nationale que la multiplication attendue

de graves effets adverses de la vaccination soit socialisée, pris en charge par la société. Mais dans l'idéologie néolibérale décomplexée de la nouvelle « *République en marche* », il ne s'agit que d'une mise en jambe. Car, comme on le sait avec les organismes génétiquement modifiés, les biotechnologies sont « *no limit* ». Elles peuvent inventer et mettre au point des dizaines de vaccins. Déjà pointé celui très controversé contre Papillomavirus. A charge au ministre « En marche » d'ouvrir les marchés, d'inventer une utilité médico-sociale, des états d'urgence microbiologique et d'embrigader les parents et les enfants dans une consommation patriotique. Signe des temps, dans la nouvelle guerre secrète des agents pathogènes, la France « En Marche » avance loin devant à pas de géant en Somnambule. Mais dans le même temps à l'arrière plus lucide, l'Europe s'attend à la recrudescence des victimes collatérales et semble vouloir éviter l'inévitable scandale sanitaire et la « *class action* ». A la mi-juin, la Cour de justice de l'Union européenne décidait d'alléger le parcours du combattant des victimes de la vaccination. « Les magistrats de Luxembourg, qui veillent à la bonne application de la législation de l'UE, estiment que même en l'absence de consensus scientifique, les juges nationaux peuvent s'appuyer sur « *certaines éléments de fait invoqués par le demandeur* » et que ces éléments, s'ils constituent des « *indices graves, précis et concordants* » peuvent permettre « *de conclure à l'existence d'un défaut du vaccin et à celle d'un lien de causalité entre ce défaut et ladite maladie (3)* ».

La langue de bois bien pendue de la ministre « En Marche »

La décision de la ministre a surpris tout le monde, y compris les journalistes...

Dans une grande « Démocratie avancée », qu'y-a-t-il de plus simple, de plus économique et de plus consensuelle que s'en tenir à l'obligation vaccinale d'origine limitée au DTP comme le souhaitait un grand nombre de parents ? Libre aux autres de faire le jeu et le chiffre d'affaire des biotechnologies en acceptant sans *limite* d'expérimenter sur leur progéniture tous les prouesses de biologie moléculaire mise au point sous forme de vaccin par les savants. Interrogée par le quotidien Le Parisien à la mi-juin, les propos de la ministresse n'ont rien de rassurant. Ils nous révèlent un mode de pensée pour le moins sommaire s'inscrivant dans la plus archaïque tradition militaro-paternaliste française pimentée à la sauce thatchérienne : TINA (« *There is no alternative !* »). Il n'y aura plus d'alternative pour les parents : les 11 vaccins (obligatoires) ou la prison.

Que dit la ministre ?

« *Aujourd'hui, la rougeole réapparaît, il n'est pas tolérable que des enfants en meurent : dix sont décédés depuis 2008. Comme ce vaccin est seulement recommandé et non obligatoire, le taux de couverture est de 75 % alors qu'il devrait être de 95 %* »

« *On a le même problème avec la méningite. Il n'est pas supportable qu'un ado de 15 ans puisse mourir parce qu'il n'est pas vacciné.* »

« *Nous réfléchissons donc à rendre obligatoires les onze vaccins (poliomyélite, tétanos, diphtérie, coqueluche, rougeole, oreillons, rubéole, hépatite B, bactérie Haemophilus influenzae, pneumocoque, méningocoque C) pour une durée limitée, qui pourrait être de cinq à dix ans.* »

« *Il n'est pas tolérable* », « *il n'est pas supportable* », la ministre parle avec ses tripes pour faire vibrer la corde sensible de l'opinion publique et surtout imposer massivement aux parents l'inacceptable sur le plan sanitaire. On ne peut quand même pas traiter la population humaine avec la violence des pratiques vétérinaires en cours dans le domaine de la zootechnique industrielle...

Non madame la ministre, 10 morts en 10 ans (ou même 10 par an) ne constituent ni une menace épidémique ni un problème de santé publique. Aussi traumatisant que cela puisse être pour les parents ces cas exceptionnels doivent en toute logique épidémiologique être analysés

dans leur situation médicale ou médico-sociale avant d'affirmer une résurgence menaçante et imposer l'extension de l'état d'urgence à la petite enfance.

Et fort probablement, comme depuis toujours, on découvrira sans peine que la misère sociale, la paupérisation, fait le lit de ces tragédies microbiologiques... Mais il est vrai dans le contexte actuel, que l'asservissement du travail au capital, comme le prévoit la « Loi Travail ! », ne prépare rien de bon. Avec la précarisation sociale générale elle risque en effet de faire resurgir le risque microbiologique...

Les enfants de la Patrie à l'ère Uber

Chasser le « système » il revient au galop et, comme on le sait pour le BTP ou l'industrie automobile, ce qui est bon pour Sanofi Pasteur est bon pour la France. L'arbitraire de la décision de la Ministre de la Santé en Marche est d'autant plus évident si on l'analyse dans son contexte historique de ce début de 21^e siècle. Alors que les parents, sans être contestataires ou lecteur de Némésis Médical, avaient commencé à s'opposer au « système » et à sa logique grossièrement mercantile. Alors qu'ils se sentaient enfin libre et capables de juger ce qui est bon pour leurs enfants, le ministre En Marche « antisystème » a verrouillé le « système » en leur imposant une fin de non-recevoir : ce qui est bon pour le Sanofi-Pasteur est bon pour les enfants de la patrie. Cependant en élargissant le champ d'analyse à l'ensemble des problèmes de santé publique de notre temps concernant précisément les enfants, l'arbitraire de la ministre est des plus préoccupants, car par son geste grotesque elle fait l'impasse sur les réelles menaces émergentes.

Réel problème de Santé publique, non-ubérisable

En ce début de 21^e siècle on peut individualiser quelques grands problèmes de santé publique toujours sans réponse de la part des pouvoirs publics, car bien évidemment non-ubérisable : L'obésité infantile, liée à la « mal bouffe » imposée par l'industrie agroalimentaire, la pollution des aliments liée à la prolifique tyrannie de l'industrie des pesticides, les perturbateurs endocriniens liés à la « civilisation du plastique », la pollution atmosphérique liée à l'industrie automobile et, dernière arrivée, la pandémie des « enfants-écrans » liés à l'industrie numérique qui inquiète au plus haut point les pédopsychiatres. Fin mai, le mois précédent l'offensive de la ministre, les médecins pédiatres lançaient un cri d'alarme avec une tribune dans le journal Le Monde : « *Nous, professionnels de la santé et de la petite enfance, souhaitons alerter l'opinion publique des graves effets d'une exposition massive et précoce des bébés et des jeunes enfants à tous types d'écrans : smartphone, tablette, ordinateur, console, télévision (4)* ».

Pour tous ces problèmes émergeant, les biotechnologies « innovantes » sont bien évidemment impuissantes. Il n'y aura pas de vaccin ou d'anticorps monoclonaux contre la « mal bouffe », les particules fines, les perturbateurs endocriniens ou la toxicomanie des écrans.

Pour être à la hauteur de la grossière brutalité de la ministre de la santé avec sa Grosse Bertha vaccinale brandie en Panacée on pourrait se permettre de proposer pour la prévention de l'obésité infantile l'anneau gastrique dès l'âge de la marche qui comme on le sait est celui des bonbons et gâteaux distribués à profusion pour une bouchée de pain dans les supermarchés.

Bien évidemment pour être complet et faire ressortir l'arbitraire il faut rappeler que depuis les « sixties » la civilisation industrielle charrie l'épidémie toujours expansive des cancers et la charge incompressible des maladies cardiovasculaires. Depuis les années 1960 et les conséquences sanitaires de l'invasion automobile (sédentarité, pollution), les vieilles pathologie infectieuses de l'ère pastorienne ont été surpassées elle sont passé en seconde division. Dans le classement elles ne font plus partie des grands problèmes de santé publique pour les pays industrialisée. Sauf bien sûr quand les grands groupes industriels de la « Mal

Bouffe » et les biotechnologies s'en mêlent : Grippe aviaire, vache folle, sang contaminé, fièvre aphteuse, multi résistance bactérienne...

A titre symbolique, on pourrait prendre la date de la mort d'Albert Camus, le 4 janvier 1960, comme une date charnière. Cet homme de lettre qui a souffert toute sa jeunesse de la tuberculose pulmonaire, enfin sorti de la misère, meurt dans la fleur de l'âge au sommet de sa gloire fauché dans un accident de voiture (5). Avec cet événement tragique mais désormais ordinaire, la civilisation de la bagnole s'affirmait comme le problème majeur et complexe de santé publique... toujours sans réponse des pouvoirs publics...

« Allons Enfants de la Patrie... »

Dans un article précédent on avait argumenté que Macron avec sa formation « En Marche ! », était l'homme de paille et de mains des patrons du CAC 40 (6). La confirmation par la nouvelle ministre de la décision du conseil d'Etat en faveur de Big Pharma vient étayer cette analyse.

Sanofi le Big Pharma Français, fait partie du club d'élite et, pour mieux planter l'envers sordide du décor, rappelons que ce géant de la pharmacie est une émanation de l'ancienne Elf Aquitaine. On navigue donc dans les très hautes sphères du pouvoir avec à l'origine la prospection pétrolière, la pétrochimie, le paramilitaire et la diplomatie secrète des barbouzes impliquée dans la françafrique.

A la suite de cette ténébreuse affaire et comme pour Total, autre géant transnational héritier de cette histoire, « le monde selon Sanofi » mériterait une monographie critique « de quoi Sanofi est-il l'alchimie ? (7) »

Dans un monde bien balisé par l'information biaisée des experts officiels en lien d'intérêt avec les grands groupes industriels, rien ne laissait prévoir que de simples parents puissent exprimer des doutes sur l'utilité de la séculaire et traditionnelle politique vaccinale...

Par son coup de sabre sur la démocratie, la ministre de la santé à sa manière vient d'instaurer une sorte de loi martiale vaccinale...

On le voit aujourd'hui, à l'ère de la guerre secrète des biotechnologies et avec pour serviteur « La République en marche », l'appel sous les drapeaux se fait très tôt, avant même l'âge de la marche. Cette nouvelle obligation vaccinale résonne sombrement dans l'histoire nationale, comme un ordre de mobilisation générale : « Allons enfant de la patrie le jour Uber est arrivé... »

Juin 2017

Jean-Marc Sérékian

(1) http://petitions.ipns.eu/mobilisation-vaccins-enfants/index.php?utm_source=PSN&utm_medium=newsletter-gratuite&utm_campaign=20170621-protestations

(2) Hervé Kempf, « La Guerre secrète des OGM », Ed. Seuil 2007

(3) LE MONDE | 22.06.2017 | Par [Emeline Cazi](#) « Vaccins : la justice européenne facilite l'indemnisation des accidents »

http://www.lemonde.fr/sante/article/2017/06/22/vaccins-la-justice-europeenne-facilite-l-indemnisation-des-accidents_5149182_1651302.html

(4) LE MONDE SCIENCE ET TECHNO | 31.05.2017 | Collectif « La surexposition des jeunes enfants aux écrans est un enjeu majeur de santé publique »

http://www.lemonde.fr/sciences/article/2017/05/31/la-surexposition-des-jeunes-enfants-aux-ecrans-est-un-enjeu-majeur-de-sante-publique_5136297_1650684.html

(5) Carfree 2010 : Absurde Mort pour un révolté contre l'absurde.

<http://carfree.fr/index.php/2010/02/06/absurde-mort-pour-un-revolte-contre-labsurde/>

(6) Carfree Mai 2017 « De Quoi Macron est-il le non ? L'An un du Parti Unique. »

(7) en référence au titre du livre d'Alain Deneault « De quoi Total est-il la Somme ? » Ed. Rue de Echiquier 2017